

REGLEMENT DU CHALLENGE DE L'ETOILE 2022

V3 suite annulation des Foulées du Vernois et de la Crocofolie

Article 1 - Composition du Challenge de l'Etoile

Le challenge de l'étoile est composé de **8 courses** :

7 novembre 2021	La Chevignoise	Chevigny-Saint-Sauveur
10 avril 2022	Les Foulées DE L'ABA	Vignoles
8 mai 2022	Courir au fil de l'eau	Saint-Jean-de-Losne
22 mai 2022	La Foulée des Cochons	Marsannay-le-Bois
17 septembre 2022	Les Foulées Epleumiennes	Saint-Apollinaire
25 septembre 2022	Les Foulées de la Norges	Bretigny
2 octobre 2022	Run'In Vitteaux	Vitteaux
6 novembre 2022	La Chevignoise	Chevigny-Saint-Sauveur

Article 2 - Participation

Dès sa première participation dans l'une des courses ci dessus, chaque participant est automatiquement intégré dans le classement provisoire du challenge de l'étoile. **Aucune démarche d'inscription n'est requise.** Le classement de chaque course sera validé dans la mesure où la réglementation en vigueur sur ces différentes courses aura été respectée.

Article 3 - Modalités de Classement

Le classement du challenge est réalisé à partir du cumul des points obtenus dans chacune des épreuves courues. Il sera établi par catégorie, de benjamins à Masters, masculins et féminins. Le premier de chaque catégorie aura totalisé le plus de points en ayant fait le minimum de courses requis pour sa catégorie.

Un classement sera établi à l'issue de chaque course. Les éventuelles réclamations devront être déposées dans la semaine suivant la course contestée auprès du bureau du challenge. Passé ce délai, les résultats seront entérinés.

Le bureau du Challenge de l'Etoile se réserve le droit de modifier le règlement en cours de saison, pour le cas où il apparaîtrait un oubli ou une erreur pouvant nuire au bon déroulement et à l'esprit du challenge.

Classement officiel sur le site du challenge de l'Etoile : <http://www.challenge-etoile21.com>

Contact : ffacrchsbou@orange.fr

Article 4 – Distances de référence

Les coureurs ne pourront marquer des points dans le challenge de l'étoile que s'ils participent à la course dont la distance correspond à leur catégorie FFA au jour de la course (voir tableau ci-dessous).

Exemple : pour la foulée des Cochons, un cadet qui court le 10 km ou un senior qui court le 6 km ne marquera pas de point pour le challenge.

COURSES	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors – Espoirs Seniors - Masters
La Chevignoise	2	2	5	10
Les Foulées de l'ABA	2	2	5	10
Courir au fil de l'eau	2	5	5	10
Foulées du pays des cochons	3	3	6	10
Foulées Epleumiennes	2	2	5	10
Foulées de la Norges	2	2	5	10
Run'In Vitteaux	2,4	2,4	6	10
La Chevignoise	2	2	5	10

Article 5 - Changement des catégories FFA au 1er septembre

Le classement du challenge sera actualisé avec les nouvelles catégories.

Pour les coureurs qui changeront de catégorie :

- Ils participeront à la course correspondant à leur **nouvelle catégorie**.
- Leurs précédentes attributions de points seront pris en compte dans la nouvelle catégorie.

Article 6 - Classement Benjamins à Cadets

- * **Points classement** : Pour chaque course, l'attribution des points se fait selon le **classement par catégorie** :
Nombre de points attribués = 100 * (temps du premier / temps du coureur), arrondi au point inférieur.

Exemple :

		Place	Temps	Points
Benjamins M	DUPONT Thomas	1 ^{er} BE M	00:10:15	100
	DURAND Pierre	2 ^{ème} BE M	00:10:25	98
	LENOIR Paul	3 ^{ème} BE M	00:11:53	86

- * **Classement final** : Il sera établi en additionnant les meilleurs points classement

	minimum de participations	Performances prises en compte
Benjamins à cadets	4 courses	4 meilleurs résultats

Article 7 – Classement Juniors à Masters

- * **Points classement** : Pour chaque course, l'attribution des points se fait selon le **classement scratch** :

Nombre de points attribués = 100 – [(a-1) x 99 / (b-1)] (a = rang du coureur b = nombre de coureurs classés)

Ainsi, quel que soit le nombre de coureurs classés, le premier marquera toujours 100 points et le dernier 1 point.

Exemple : sur une course qui comptabilise 150 coureurs classés :

Premier	$100 - [(1-1) \times 99 / (150-1)]$	= 100 points
75 ^{ème}	$100 - [(75-1) \times 99 / (150-1)]$	= 50,83 points
150 ^{ème} (dernier)	$100 - [(150-1) \times 99 / (150-1)]$	= 1 point

- * **Points bonus** : Afin de récompenser la fidélité, un **bonus de 15 points par participation** sera attribué, avec un **maximum de 7 courses, soit 105 points bonus maxi.**

Exemple : 8 courses = 105 points bonus / 7 = 105 pts. / 6 = 90 pts. / ... / 4 = 60 pts ...

- * **Classement final** : Il sera établi en additionnant les meilleurs points classement et les points bonus.

	minimum de participations	Performances prises en compte
Juniors et Espoirs	4 courses	6 meilleurs résultats + points bonus
Seniors à Masters 4 (59 ans)	5 courses	7 meilleurs résultats + points bonus
Masters 5 et Masters 6 (60 à 70 ans)	5 courses	7 meilleurs résultats + points bonus
Masters 7 et après (plus de 70 ans)	4 courses	6 meilleurs résultats + points bonus

Article 8 – Récompenses

La remise des récompenses se déroulera à l'issue de la dernière épreuve lors d'une soirée qui aura lieu le :

18 novembre 2022 à 20 h

Salle des fêtes - rue de la mare - 21380 SAVIGNY-le-Sec

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés (Coupes et lots tirés au sort) :

Un buffet sera offert en clôture de cette cérémonie à tous les coureurs qualifiés au classement final.

Important : Les lots et coupes ne seront remis qu'aux athlètes présents lors de la soirée.

Afin de faciliter les invitations, **les coureurs doivent indiquer leur adresse mail (écrite lisiblement) lors de l'inscription aux courses.**